

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 10 (1922)  
**Heft:** 3

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

avoir établi une puissante batterie de grosse artillerie et d'obusiers, comme le bruit s'en était répandu <sup>1</sup>, l'avait abandonnée, et s'était replié jusqu'à Villars dans la crainte d'être contourné dans la nuit par les landsturms.

Le dimanche 14 au matin, les troupes qui ignoraient les négociations de la nuit attendaient une attaque générale, et on était en mesure de la recevoir, lorsqu'un ordre de Conseil d'Etat arriva de suspendre toute hostilité parce que des négociations étaient entamées.

Cette nouvelle produisit déjà un effet dissolvant, l'exaspération était grande parmi les landsturms ; le cri de trahison se répétait de tous côtés ; ils quittaient leurs positions, les uns, selon leurs habitudes, pour aller chercher du chaud, d'autres par découragement ; cependant ils auraient été de nouveau vite à leur poste si le feu avait commencé. Enfin, dans la matinée, le Conseil d'Etat, qui avait envoyé dans la nuit deux commissaires au quartier général, reçut et accepta la capitulation que les commissaires avaient signée en vertu des pleins pouvoirs qu'ils avaient reçus, et tout fut terminé. *(A suivre.)*

---

## Bibliographie

---

### **Un mémoire inédit du chancelier François Gurnel <sup>2</sup>.**

Cette savante thèse d'agrégation a pour objet le chancelier de la ville de Fribourg, François Gurnel, dont la vie est racontée par l'auteur avec toute l'exactitude désirable et beaucoup de détails complémentaires. Gurnel était juriste de profession ; il devint homme d'Etat, diplomate, et il est l'auteur d'une chronique en

---

<sup>1</sup> Cette circonstance était majeure, car elle a pu avoir une grande influence sur la détermination du Conseil d'Etat de se rendre puisqu'au moyen de ces batteries qui dominaient la ville, celle-ci pouvait être écrasée et incendiée en peu de temps.

<sup>2</sup> Gaston Castella, *Un mémoire inédit du chancelier François Gurnel (1521-1585)*, Fribourg 1921 (tirage à part des Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg, t. XI).

langue française qui est, en somme, un extrait de la chronique contemporaine de Rudella, augmentée de notes personnelles de Gurnel. On peut même ajouter, selon toute probabilité, que Rudella, pour rédiger sa chronique, eut recours à la collaboration du chancelier Gurnel. Outre sa chronique, Gurnel a laissé un manuscrit allemand, jusqu'ici inédit, intitulé : « Summarische Darstellung der Verhandlungen, welche den waadtländischen Krieg und Eroberung veranlasst haben 1536 » ; l'importance de ce mémoire réside dans le fait qu'il sert de base dans les négociations diplomatiques de 1577 et 1578, alors qu'il s'agissait de traiter avec la Savoie et d'amener cette puissance à renoncer au comté de Romont conquis par les Fribourgeois en 1536. Le but du travail de Gurnel était d'exposer aux cantons catholiques le point de vue fribourgeois dans cette affaire. De ce but découlent et l'importance du mémoire de Gurnel et son point faible : c'est en effet un écrit à tendances, cherchant à légitimer les droits des Fribourgeois sur leurs conquêtes dans le pays de Vaud ; il nous transmet cependant quelques fragments de correspondance et des documents dont les originaux sont perdus. Gurnel ne raconte pas des événements dont il a été témoin ; il a puisé en grande partie ses renseignements dans les documents qui étaient conservés aux archives et qui étaient à sa disposition et probablement aussi dans les conversations des survivants des conquêtes de 1536 et dans la tradition populaire.

C'est pourquoi M. Castella a dû soumettre ce mémoire à un sérieux examen critique afin d'en déterminer la valeur au point de vue historique ; on ne peut qu'adopter les conclusions auxquelles a abouti le travail de l'auteur. Son édition de texte est bonne ; pour la plus grande commodité des lecteurs, on aurait pu imprimer les noms propres en caractères différents et ajouter, à la fin du travail, un index alphabétique des noms propres. Le commentaire du texte a pu être réduit en raison de la très copieuse introduction ; il se borne aux explications et aux indications indispensables. L'auteur a publié en annexe la correspondance relative à cette affaire, treize pièces au total, — lettres de Fribourg, de Berne, du duc de Savoie, etc. — qui sont éditées pour la première fois. Nous espérons que M. Castella, qui a livré dans cette thèse un spécimen de son érudition et qui a déjà fait sur la chronique Rudella de précieux travaux de préparation, nous donnera, à l'occasion, une édition de cette chronique et des compilations et des adaptations qui en dépendent ; parmi celles-ci viendraient aussi se ranger les Vieilles annotations de Gurnel.

*Albert Büchi.*

---

# FRIBOURG

## ET SES MONUMENTS

PAR

VICTOR H. BOURGEOIS

Un beau volume in 8° de 208 pages et 108 illustrations.

Les **ANNALES FRIBOURGEOISES** paraissent tous les deux mois.

Chaque fascicule contient environ 48 pages et un certain nombre d'illustrations.

Aux collaborateurs qui en font la demande, nous offrons 50 tirages à part de leurs articles sans changement de pagination.

Toutes les communications, demandes d'abonnement, réclamations etc. doivent être adressées aux éditeurs.

### LES ÉTRENNES FRIBOURGEOISES



✂ POUR 1922 ✂

*PRIX: Fr. 1.50*

En vente partout

FRAGNIÈRE FRÈRES

ÉDITEURS

FRIBOURG

# Cailler

## CHOCOLAT AU LAIT



### LA PLUS GRANDE VENTE DU MONDE

## Banque de l'Etat de Fribourg

*Agences :*

Bulle, Châtel-St-Denis, Chiètres, Domdidier, Estavayer, Morat, Romont et Tavel

Capital Frs: 30,000,000.—

 GARANTIE DE L'ÉTAT 

AGENCE DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE

Ouverture de crédits avec hypothèque, nantissement, gage du bétail, etc.

Paiement et émission de chèques, mandats, lettres de crédit.

Change de monnaies étrangères.

Exécution d'ordres de bourse et placements de capitaux.

Gérance de fortunes et renseignements.

Encaissement de coupons et de titres remboursables.

Dépôts ouverts de titres avec contrôle de tirages.

Souscription aux émissions.

Location de casiers dans ses coffres-forts (Safes construits par la maison

Fichet, à Paris), à partir de 4 fr. par trimestre et de 8 fr. par an.

Reçoit des dépôts d'argent :

contre Obligations, au porteur ou nominatives, }  
de 1 à 5 ans de terme } aux meilleures conditions.  
en Comptes courants à vue et à terme fixe, }  
sur Carnets d'épargne, avec ou sans tirelire, }

Tirelires gratuites pour dépôts à partir de 3 fr.

Les versements peuvent se faire sans frais sur notre compte de chèques postaux N° IIa 49, dans tous les bureaux de poste.